



## Conversion de la carte sejour italienne illimitée

Par **oumahmed**, le **05/09/2011** à **17:07**

Bonjour,

je suis jeune maman de 30 ans .et je voudrais savoir qu'elle sont les demarches à faire pour avoir la carte vitale et cmu.je vous explique ma situation :j'ai vecu en France -à Paris -de 2001 a 2006 au debut j'avais l'aide medicale et en 2003 j'avais mon titre de sejour d'un an et j'ai obtenu la carte vitale et cmu .et je suis parti pour vivre en italie en 2006 car j'ai pas pu renouveler mon titre de sejour .maintenant je suis residente en italie je suis titulaire d'une carte de sejour illimitée avec mention CE . je connais des personne qui ont la meme carte sejour que moi et sont parti vivre en france et la convertir en carte sejour française .j'espere que vous me repondez pour m'expliquer comment faire pour m'installer en france .merci d'avance